

# Compte-rendu de la réunion de pilotage académique CPE/Professeurs-documentalistes Lycée professionnel JCA Peltier à Ham Le 25 juin 2019

Etaient convoqués, pour les deux corps, les personnes ressources de l'académie ainsi que les correspondants de bassin.

## **Matin : réunion commune, en présence de Mme Lemaire et M.Level**

- Mme Lemaire annonce qu'elle quitte l'académie à la rentrée. Elle sera remplacée par Mme Parouty. Mme Fobert est en arrêt, et la Rectrice est consciente de l'intérêt d'un renfort.
- Rappel de l'intérêt et des principes de fonctionnement des bassins : ce sont des espaces de dialogue et de travail, à l'organisation très souple.

## **PPCR :**

Les IPR, ayant dû se répartir le travail de Mme Fobert, terminent tardivement les visites, ce qui entraîne un retard dans la transmission des CR.

Au 8<sup>ème</sup> échelon : tous ne sont pas inspectés, ça dépend de la date d'entrée dans l'échelon

Au 9<sup>ème</sup> échelon : si une personne n'a pas été inspectée, elle peut demander un dispositif d'accompagnement (ou le chef d'établissement peut en faire la demande). Elle peut aussi compléter son i-prof pour valoriser son travail (passage hors-classe ; classe exceptionnelle).

Un IPR peut bloquer le passage à la hors-classe.

Pour le temps de l'inspection, prévoir différents outils en consultation : politique documentaire, bilan d'activités de l'année précédente.... Il est conseillé d'avoir un plan de formation EMI.

Fin juillet : information aux personnes qui vont avoir un rendez-vous de carrière (sauf si changement d'academie...)

Ce qui est apprécié durant un RV de carrière :

- Notion de créativité
- Notion d'EMI
- Notion d'évolution pour accéder à l'enseignement supérieur

Prise en compte par l'IPR des risques et de la réflexion autour d'une action.

Toujours se demander « qu'est-ce que l'élève a appris ? » ; donner du sens à la séance présentée. Eviter les séances d'IRD ; ne pas utiliser un outil pour paraître innovant si cela n'apporte rien à l'élève (exemple : escape game)

## **ESPE :**

**Tutorat** : un appel à candidature a été lancé pour être potentiellement tuteur : cela permet d'avoir un « vivier ». Pas de réponse individuelle diffusée à la suite de cet appel. La liste des stagiaires et leurs lieux d'affectation ne seront connus que fin août.

Besoin de tuteurs pour les stagiaires ESPE mais aussi pour les « faisant fonction » : réorientations professionnelles ou contractuels. Les contractuels se verront demander un rapport d'activités.

Pour la rentrée : 37 dossiers pour intégrer le MEEF Documentation, 13 à 16 candidats retenus.

**Stage en M1** : privilégie les établissements proches d'Amiens (les étudiants ne sont pas remboursés de leur frais de déplacement)

Ce sont des SOPA (Stage en Observation et Pratique Accompagnée)

Stage groupé lycée : du 18 au 29 novembre 2019

Stage filé collège : les vendredis du 6 décembre 2019 au 8 avril 2020

Rôle du tuteur : aider à pratiquer et monter des séances pédagogiques.

Les étudiants ont une méconnaissance du système éducatif : il est important de les faire sortir du CDI.

**En M2** : 15h en établissement (mercredi, jeudi, vendredi)

Lundi, mardi : ESPE + visite au tuteur terrain

Les formations ont lieu à l'ESPE, mais aussi dans des CDI d'établissements, à Canopé, au Clémi, auprès de partenaires...

2 visites formatives conjointes du tuteur ESPE + liaison avec le tuteur terrain.

Rôle du tuteur : aide à trouver des séances avec le stagiaire et l'aide dans la mise en œuvre...

Les stagiaires doivent avoir à l'esprit la préoccupation de faire le maximum de séances pédagogiques. Bien comprendre qu'on est fonctionnaire de la République : la posture professionnelle doit être irréprochable.

## **Climat scolaire et harcèlement :**

Les enquêtes récentes mettent en évidence, de façon très fine, les types de violence subis par les élèves.

L'année dernière : collèges.

Cette année : collèges et LP

L'ensemble des élèves de l'établissement est interrogé sur les problèmes d'homophobie, les relations fille/garçon, le racket...

C'est un outil intéressant mais qui doit relever d'une politique d'établissement pour que tous les acteurs s'en emparent.

La DAFPEN est chargée de recruter des formateurs sur le climat scolaire.

Harcèlement : Le Ministre a annoncé que cette notion devait être travaillée chaque année pour les cycles 2, 3, 4.

Forme traditionnelle :

- Médiation par les pairs

- Ambassadeurs : recensement des actions faites

- Travail de vigilance

- Mise en œuvre du socle : sur les réseaux sociaux et leur usage raisonné : possibilité de forte collaboration entre le professeur-documentaliste et le CPE.

L'année prochaine, dans chaque bassin, il serait bien de mener une réflexion sur l'usage des réseaux sociaux en liaison prof-doc/CPE : visions communes, relevés de compétences...

→ Créer des équipes ressources.

Là où des actions ont été menées, il y a une baisse des faits de harcèlement, même s'il est impossible de les éradiquer totalement.

Il est important de ne jamais douter d'un élève. Tout élève qui se sent harcelé doit être entendu et le protocole doit être mis en place parce que le ressenti de l'un peut être différent par rapport à un autre. Ça ne sera que lorsque le dossier aura été traité que l'on saura si cela relève d'un cas de harcèlement ou non.

C'est le problème de toute la collectivité.

Difficultés dans les relations avec la police/gendarmerie, les problèmes de sanction...

## **Après-midi : réunion avec les professeurs-documentalistes et M.Level**

### **CAPES**

Sylvain Leroy et Stéphane Moronval ont participé au jury du CAPES externe 2019. Ils reviennent sur leur ressenti :

Les problèmes constatés chez les candidats :

- Gros souci pour problématiser un sujet

- Problème de langue française
- A l'oral: difficulté à élaborer une séance pédagogique : beaucoup trop d'objectifs, problème d'inadéquation entre tâche et objectif...

Des questions types du jury :

- Mythologie pour tester la culture générale
- Questions sur l'évaluation
- Les outils de veille
- Les compétences travaillées chez les élèves
- Les possibilités de travail avec les autres partenaires de l'établissement...

### **Formation continue** : Stéphane Moronval

- Bilan 2018-2019 :

Rappel du principe de l'organisation de la formation continue par « codes offreurs », correspondant chacun à une discipline ou à différents services académiques ou nationaux (DAAC, CLEMI...). Les formations spécifiquement proposées aux professeurs-documentalistes ne découlent donc pas toutes du code offreur documentation, mais l'ensemble a été défini de façon concertée (cf plus bas).

Le bilan de la formation continue dans l'académie n'est globalement pas bon (50% des actions prévues sont effectivement réalisées, alors que la moyenne nationale tourne autour de 2/3), mais ce constat ne concerne pas notre matière (où le taux de réalisation dépasse 80 voire 90%). Le nouveau DAFPEN a donc souhaité renforcer son cadrage, dont par l'émission d'un nouveau cahier des charges ; parallèlement, un effort d'adaptation des moyens aux besoins constatés a été consenti au cours de l'année.

Concrètement, concernant la documentation, toutes les formations prévues ont été mises en place :

1/ sous le code offreur Documentation :

Trois dispositifs à candidature individuelle, hybrides :

→Dispositif « La littérature pour la jeunesse au CDI » (A.Durand, F.Kouakou) : un module « Somme », présentiel organisé le 16/11/18 à l'occasion du salon de littérature de jeunesse d'Amiens (26 stagiaires convoqués) + un module « Aisne », présentiel organisé à la médiathèque L'Oiseau-Lire de Tergnier le 28/03/19 (29 stagiaires convoqués)

→Dispositif « Mettre en œuvre l'EMI en collège et en lycée » : un module collège (C.Collet, E.Dieu), 2 présentiels organisés à Canopé Amiens les 08/01/19 et 28/05/19 (35 stagiaires convoqués) + un module lycée (B.Beaubois), présentiel organisé au lycée Branly d'Amiens le 05/03/19 (10 stagiaires convoqués)

→Dispositif « CDI-3C : un lieu de créativité des élèves » (co-organisation avec Canopé) : en présentiel, trois modules départementaux simultanés dans les antennes Canopé, le 30/04/19 ; 2 conférences, des témoignages et ateliers (90 stagiaires convoqués)

Deux dispositifs sans candidature :

→Dispositif « Formation des non titulaires en documentation » (S.Moronval) : 2 modules à distance (5 stagiaires convoqués)

→Dispositif « Formation des néo titulaires en documentation » (B.Delafont, A.Sacarevit) : un présentiel organisé le 16/11/18 au collège de Longueau (y ont été associés les non titulaires) + deux modules à distance (12 stagiaires convoqués)

Au total, 253 journées stagiaires (JS) ont été engagées alors que 175 étaient prévues.

2/ sous le code offreur Canopé :

Deux dispositifs à candidature individuelle :

→Dispositif « Identité numérique et CDI » (K.Combaud) : 3 modules successifs

→Dispositif « Réseaux sociaux : usages et pédagogie » : 1 module.

3/ sous le code offreur Espé :

→Dispositif « Liaison CPE/Professeurs-documentalistes » (I.Goddyn, A.-S.Dray) : 2 présentiels organisés les 26/04/19 à l'Espé d'Amiens et 02/05/19 au collège de Maignelay-Montigny.

La préparation au Capes interne de documentation n'a pas été organisée faute d'un nombre suffisant de candidats.

- Perspectives 2019-2020 :

Les actions prévues en documentation dans le cadre du PAF 2019-2020 ont été définies selon la procédure classique : réflexion en équipe avec l'Espé et Canopé (K.Combaud, P.Bridault) sous la direction de M.Level, appuyée sur les résultats du questionnaire de recueil de besoins qui a été diffusé via la liste académique en février-mars. Celui-ci a permis le recueil de 105 réponses ; elles ont fait ressortir l'intérêt de prévoir les formations le plus longtemps possible à l'avance, de les décentraliser, et de les ouvrir sur d'autres disciplines, et l'UPJV/Espé. Des efforts ont déjà été menés dans ces différentes directions, ils seront donc poursuivis. Les thèmes les plus demandés par les collègues seront repris dans le PAF 2019-2020.

La DAFPEN a souhaité une évolution de la répartition de l'offre en les différents codes, les formations adressées aux néo et non titulaires passant sous la tutelle de l'Espé.

Compte-tenu de ces différents éléments, les actions à candidature individuelle prévues sont les suivantes :

→Dispositif « La littérature pour la jeunesse au CDI » : un module organisé dans l'Oise (vraisemblablement au centre André François de Margny-lès-Compiègne), pour 32 stagiaires.

→Dispositif « Mettre en œuvre l'EMI en collège et en lycée » : les deux modules de l'année dernière seront remis en œuvre avec des évolutions : « Créer un parcours EMI au collège, niveau 2 » (24 places ouvertes) et « Les leviers de l'EMI dans la réforme des lycées » (20 places ouvertes)

→Dispositif « Apprendre autrement et avec plaisir au CDI » : ce dispositif est conçu comme prolongement de la journée menée sur la créativité en avril. Des modules désynchronisés seront montés dans les trois départements (20 places ouvertes dans la Somme, 26 dans l'Aisne et l'Oise).

→Dispositif « Lecture et écriture numériques au CDI » : un module, 22 places ouvertes.

→Les dispositifs mis en place par Canopé à destination des professeurs-documentalistes seront renouvelés, celui sur les réseaux sociaux étant dorénavant ouvert à toutes les disciplines.

→Le dispositif mis en place par l'Espé et ceux dont elle a récupéré la tutelle seront renouvelés, celui réservé aux non titulaires ne s'adressant dorénavant qu'aux néo-contractuels. Ce dernier, comme la préparation au capes interne de documentation, ne seront mis en place que si il y a un nombre suffisant de stagiaires.

Des moyens ont en outre été débloqués pour l'organisation d'une formation des collègues engagés dans l'animation de ces différentes actions, afin de les accompagner au mieux.

### **Bilan du site académique des professeurs documentalistes** : Evelyne Bonhert

Plus de publications que l'année passée mais moins de mutualisation de collègues

Gestion de la liste de diffusion : 493 messages publiés, 680 abonnés : équivalent à l'année passée

Pour faire vivre le site : partage d'outils, de logiciels, d'applications...

Par bassin, partage des listes d'ouvrages thématiques

### **Vie des bassins :**

Modifications de plusieurs correspondants de bassin :

- Sud Aisne : Adeline Molini et Isabelle Bihare remplacent Christine DeTatto et Evelyne Bonhert.
- Saint-Quentin/Chauny : Constance Sénéchal remplace Sylvain Leroy.
- Oise occidentale : Florence Francke et Isabelle Rakotoarijaona remplacent Morgane Calonne et Aurélien Manier.
- Santerre Somme : Eglantine Letort et Marc Ballaud remplacent Florence Kouakou et Florence Dequeuvauviller.

- Picardie Maritime : Stéphanie Lavacry et Véronique Trouvé remplacent Claire Lespinasse et Damien Reux.

Toujours pas de correspondants pour le bassin Amiens Nord... Les volontaires peuvent encore se manifester.

Thématiques proposées pour le travail en bassin :

Réflexion sur la créativité : comment s'en emparer

Encourager les collègues à parler de leurs pratiques nouvelles. Par exemple : 2-3 personnes du même bassin testent la même chose chacune dans son établissement.

### **Bilan IAN** : David Hucleux

Travail de veille sur les expérimentations autour du numérique pour valoriser ce qui est fait dans l'académie.

Proposition : par bassin : produire un document par an à publier sur le site académique des professeurs-documentalistes, par exemple, sur EMI et harcèlement...

Modalité : envoyer à D. Hucleux le document. Il se charge de la mise en forme pour publication

Les collègues qui souhaitent partager leur pratique, qui testent des applications ou outils qui fonctionnent peuvent également le faire en envoyant une rapide description, l'usage et une critique.

### **Présentation du concours Les Phénix de la lecture :**

Prix littéraire à l'initiative des professeurs documentalistes d'Amiens Sud

Ouvert à tous les collèges de toute l'académie à la rentrée

Principe : est proposée une liste de 9 ouvrages répartis 3 catégories ; est demandé aux participants de réaliser une 4<sup>ème</sup> de couverture sur tel ou tel ouvrage. Pour chaque niveau, deux 4<sup>ème</sup> de couverture seront récompensées.

La participation est gratuite, demande juste d'investir dans l'achat des ouvrages concernés.

Le jury est constitué des élèves des collèges de Longueau et Rivery.

Le concours sera porté à la connaissance des collègues via la liste académique en septembre ; les inscriptions seront closes en janvier, et les 4<sup>ème</sup> de couverture à envoyer en avril. La remise des prix aura lieu en juin.

### **Conseil lecture :**

*A l'école du partage : les communs dans l'enseignement*, de H. Mulot et M. Carbillet, C&F éditions.

Nouvelle édition de *Education aux médias et à l'information, école, collège, lycée*, du Clémi

A télécharger :

[https://www.clemi.fr/fileadmin/user\\_upload/Brochures/EMI2019/BrochureEMI2019.pdf](https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/Brochures/EMI2019/BrochureEMI2019.pdf)

*(N'ont été reprises dans ce compte-rendu que les informations concernant les professeurs-documentalistes)*